



Actuellement les projets de microcentrales sont **nombreux** sur nos torrents de montagne et les coûts pour l'environnement, c'est à dire la perte systématique de **naturalité**, sont démesurés face au gain énergétique produit **localement**.

Le réel potentiel hydroélectrique réside dans le **ré-équipement des centrales existantes** dans l'objectif d'augmenter leur performance énergétique, ceci avec un coût bien moindre pour la biodiversité (voir la note de propositions de FNE AURA à ce sujet : <https://www.fne-aura.org/publications/region/hydroelectricite-pour-une-transition-energetique-a-la-hauteur-des-enjeux-ecologiques-et-climatiques/>).

Pour conclure :

Compte-tenu :

- De la mise en débit-réservé du TCC ;
- Des incertitudes sur l'impact à moyen et long termes sur la biodiversité de la mise en débit réservé ;
- Des risques de dégradations de l'état de la masse d'eau ;
- Des impacts sur les zones humides ;
- Des impacts sur des espèces protégées ;
- Du non-respect des orientations fondamentales du SDAGE ;
- De la durée d'autorisation demandée ;
- De l'absence d'intérêt public majeur en regard de la dégradation quasiment irréversible de la naturalité originelle du lieu,

FNE Savoie émet un avis défavorable au projet de microcentrale sur le Bonrieu à Orelle.

Pour FNE SAVOIE,

Christine BERNARD, vice-présidente environnement

6

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement

26 passage Sébastien Charléty, 73000 Chambéry

Tél : 04 79 85 20 03 – savoie@fne-aura.org – www.fne-aura.org/savoie

